



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. <hceres-02027157>

HAL Id: hceres-02027157

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027157v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Psychologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* vise à apporter les connaissances nécessaires à la préparation d'un master de psychologie en vue de l'obtention du titre de psychologue. Compte tenu de la multitude de parcours dans le domaine de la psychologie, la licence offre une formation variée permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour leur spécialisation en psychologie clinique, sociale, du développement, de la santé, cognitive, neuropsychologie, psychologie du travail et des organisations, ou encore ergonomie. La licence *Psychologie* offre également la possibilité de poursuivre dans le domaine des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (master MEEF), dans le master *Action gérontologique et ingénierie sociale*, le master *Santé publique et ingénierie des systèmes de santé*, le master *Gestion des établissements sanitaires et sociaux*.

La licence *Psychologie* est aussi conçue pour favoriser la réorientation des étudiants tôt dans leur cursus en permettant l'acquisition de compétences transversales: méthodologie de travail, anglais, initiation aux outils informatiques et de l'internet (C2I, Certificat informatique et internet).

La licence accueille des effectifs importants qui se réduisent d'un tiers entre la première et la troisième année.

Analyse

Objectifs

La licence *Psychologie* présente l'ensemble des champs de la discipline. Les objectifs de la formation sont clairement exposés et diffusés aux usagers par le biais du Service universitaire d'information et d'orientation - SUIO et du site internet de la formation. Elle vise la transmission de savoirs généraux, disciplinaires ainsi qu'une sensibilisation aux milieux professionnels et des savoir-faire généraux et pratiques. Elle vise aussi un ensemble de compétences transversales. Ces acquis préparent à la poursuite des études dans les diverses spécialités proposées en master *Psychologie*. Le cursus propose une orientation active par le biais de deux Unités d'enseignement (UE) en 2ème et 3ème années.

Organisation
<p>La licence est bien organisée, sur trois années et 6 semestres avec 30 crédits par semestre pour un total de 180 ECTS. Il n'existe aucune spécialité ni parcours type. La spécialisation se fait progressivement avec l'introduction de la professionnalisation en troisième année de licence par un stage professionnel.</p> <p>Les enseignements optionnels sont proposés en première année vers les disciplines connexes de la psychologie (anglais, espagnol, informatique, neurosciences, philosophie, sciences du langage, sociologie et anthropologie) pour faciliter les réorientations. En troisième année, les options visent à introduire les différentes possibilités des spécialisations qu'offre la poursuite d'études en psychologie, tout en permettant des passerelles vers des métiers connexes. Un stage professionnel est obligatoire en 3ème année.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence a une place importante au sein de l'université et un bon positionnement.</p> <p>Elle accueille un effectif important d'étudiants. Des liens étroits avec le Centre de formation des conseillers d'orientation psychologues (CEFOCOP) ainsi que l'ampleur de l'équipe pédagogique et les laboratoires auxquelles elle est attachée contribuent au bon positionnement du diplôme.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants rattachés à plusieurs composantes : Unité de formation et de recherche (UFR) <i>Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines</i> (ALLSH), UFR <i>Sciences</i>, et école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). La licence <i>Psychologie</i> ouvre aux différents masters de ces composantes : master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF), master <i>Action Gériatologique et Ingénierie Sociale</i> (AGIS), master <i>Santé publique et ingénierie des systèmes de santé</i>, master <i>Gestion des établissements sanitaires et sociaux</i>.</p> <p>La licence <i>Psychologie</i> entretient par ailleurs des liens importants avec l'environnement professionnel régional (stages, interventions des professionnels dans la formation, jurys, formation continue). Dans un rayon de 200 km, 3 autres universités offrent une formation en psychologie au niveau de la licence: Nîmes, Montpellier et Nice. Celle de l'AMU occupe une place attractive en PACA. Son positionnement au-delà de la région n'est cependant pas significatif, notamment au niveau international. De nouvelles pratiques de contingentement des flux d'étudiants dans les universités environnantes suscitent quelques craintes quant à l'avenir de la formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est dirigée par un responsable de diplôme et un responsable d'année pour les première, deuxième et troisième années. L'équipe pédagogique est importante et diversifiée. Elle comprend des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires de l'UFR ALLSH, de l'UFR <i>Sciences</i>, des enseignants associés (PAST), des attachés temporaires d'enseignements et de recherche (ATER), des moniteurs et des chargés de cours, des personnels administratifs des Bureaux d'aide à la pédagogie (BAP). L'équipe est forte de 18 professeurs des universités - PR et de 34 maîtres de conférences - MCF (16ème section CNU). On peut noter un nombre d'heures d'enseignement annuel disparate entre les différents membres titulaires de l'équipe pédagogique. Pourtant le dossier fait état d'une implication forte et d'une flexibilité importante de l'équipe pédagogique, malgré des difficultés logistiques et administratives considérables. Le taux d'encadrement est remarquablement faible, ce qui met à mal le travail de cette équipe. En effet, le document fait état d'un taux d'encadrement d'un enseignant titulaire pour 43 étudiants en présentiel et 244 en formation à distance à partir de l'effectif d'inscrits en 2015-2016 et indique des difficultés dues à la combinaison de décharges, délégations, arrêts menant à des heures complémentaires non souhaitées par certains.</p> <p>La liste des chargés de cours qui interviennent dans la licence est validée par le conseil du pôle Psychologie sciences de l'éducation de l'UFR ALLSH et comprend des psychologues en activité.</p> <p>Des réunions mensuelles en conseil pédagogique sont organisées par spécialité de la psychologie au sein de 4 départements : psychologie cognitive et expérimentale, psychologie clinique et psychopathologie, psychologie sociale et du travail, et psychologie développementale et différentielle. Ces conseils se tiennent en présence de représentants étudiants.</p> <p>Au sein du pôle de psychologie et sciences de l'éducation, la gestion et de l'organisation de la formation est discutée en considérant de façon globale la licence, le master, une licence professionnelle et les diplômes d'université qui en dépendent.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation est très attractive, comme en témoignent l'augmentation régulière des effectifs: en première année 910 étudiants en 2012-2013, 969 en 2013-2014, 1133 en 2014-2015, et au total 1864 étudiants en 2012, 2104 en 2013 et 2255 en 2014.

Peu d'étudiants sont en formation continue (entre 19 et 27) et une portion importante est en reprise d'études (entre 134 et 229). En deuxième année, les effectifs sont réduits de moitié, et ils sont encore réduits en troisième année: entre 341 et 412 étudiants selon les années. Ainsi les effectifs en troisième année représentent entre 31,9 et 32,5% des effectifs de première année.

Les données de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) renseignent sur l'insertion des étudiants de licence.

La majorité des diplômés poursuit des études avec une des 8 spécialités du master de psychologie proposées à l'université d'Aix-Marseille (60% des diplômés de licence) ou dans un master de psychologie d'autres universités françaises (21 à 23%), ou encore en master *Neurosciences, sciences de l'éducation*, ainsi que des *Métiers de l'éducation de la formation* (MEEF).

Un certain nombre d'étudiants passe des concours pour accéder à la formation de psychomotricien, orthophoniste, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant social, ou des concours de la fonction publique (Protection judiciaire de la Jeunesse - PJJ, concours administratifs de catégorie A). Un nombre plus restreint accèdent directement à la vie professionnelle dans des secteurs tels que le milieu scolaire, le domaine social d'aide à la personne ou celui du recrutement.

Place de la recherche

La place de la recherche dans la formation de licence est importante. La recherche est valorisée dans les enseignements et dans le mémoire de recherche. Les moyens mis à disposition des étudiants sont très importants.

Les membres de l'équipe pédagogique sont associés à une dizaine de laboratoires dont le Centre psychologie de la connaissance, du langage et de l'émotion (PsyCLE, EA3273), le Laboratoire parole et langage (LPL, UMR 7309), le Laboratoire de psychologie cognitive (LPC, UMR 7290), le Laboratoire de psychologie sociale (LPS, EA 849), le Laboratoire de psychopathologie clinique langage et subjectivité (LPCLS, EA 3278).

Ces laboratoires sont regroupés dans l'école doctorale *Cognition langage éducation* (ED 356).

Les étudiants peuvent être accueillis en stage dans ces laboratoires.

Les étudiants de troisième année réalisent un mémoire de recherche sur une thématique choisie parmi une liste de propositions établie dans les départements et les laboratoires, et ils bénéficient de séminaires.

Les laboratoires offrent une grande variété de dispositifs très attractifs pour les étudiants : Babylab, Userlab, Salle d'observation, Chambre sourde, Centre d'étude de la parole, plateformes IRM, EEG, oculomotricité et analyse du mouvement, et station de primatologie.

Les enseignements dispensés témoignent aussi de la diversité des enseignements liés à la pratique de la recherche : méthodologie, techniques variés d'investigation scientifique, traitement de données statistiques.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation dans la licence est importante et bien organisée.

Les stages libres sont possibles de la première à la troisième année, avec un stage obligatoire de 80 heures dans l'UE *Travail individuel supervisé et stage* (TISS) de troisième année permettant une première expérience professionnelle.

En deuxième année de licence, l'UE *Projet Professionnel Personnel* assurée par des professionnels ou des conseillers d'orientation-psychologues présente les débouchés possibles avec la licence et guide les étudiants dans la conception d'un projet professionnel. En 3ème année, des enseignements sur l'examen psychologique et la déontologie des psychologues préparent également l'étudiant à la vie professionnelle.

Les compétences transversales acquises incluent la méthodologie de travail, ainsi que l'initiation aux outils informatiques et de l'internet (C2I, Certificat informatique et internet).

La fiche RNCP est claire.

Place des projets et des stages

La place des stages est importante dans la formation.

Les stages libres conventionnés sont possibles de la L1 au L3. Le L3 comprend un stage obligatoire de 80 heures. La supervision est assurée par un enseignant-chercheur et un psychologue référant sur le lieu de stage.

Les projets de stage sont abordés dès la deuxième année dans l'UE *Projet professionnel personnel*.

Les étudiants bénéficient d'un Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO). Il n'existe pas de bureau des stages spécifiquement dédiés aux étudiants de psychologie, celui-ci à l'état de projet.

Place de l'international

La place de l'international est en cours d'amélioration.

Une demande de certification Europsy est en projet pour cette formation. Cette certification atteste de la conformité de la formation dispensée avec les standards internationaux ; La licence *Psychologie* respecte cependant déjà les critères exigés par l'EFPA (European federation of psychologists' association).

Il est prévu de diffuser la plaquette de la licence en anglais.

La licence comprend un enseignement de l'anglais de 3 ECTS par année d'études, favorisant l'ouverture des étudiants à l'international.

On note la présence d'un référent « relations internationales » qui centralise les demandes de convention, le départ et l'arrivée.

Plusieurs accords internationaux existent et d'autres sont en projet : des conventions d'échange, d'accueil et des accords-cadres. Les partenariats internationaux cités sont : ERASMUS Athènes (Panteion, Université Capodistrienne), Rome (La Sapienza), Luxembourg, Bologne, Leuven, Iasi, Genève, Gent, Groningen, Nimègue, Zurich, Dusseldorf, Naples, Palerme ; CREPUQ & Canada : Montréal UDEM, Moncton, Chicoutimi, Trois-Rivières, Calgary, Bishops, UQAM ; Med-Cap-Accueil, Tunis El Manar, Faculté de Tunis 1.

Le respect des normes de formation en termes de crédits européens facilite la circulation des étudiants avec ces partenaires. Cependant, les flux d'étudiants internationaux entrants sont relativement faibles et stables : l'accueil d'étudiants internationaux oscille entre 3.4% et 4.5%. Aucune donnée précise n'est fournie sur la mobilité sortante.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'accès à la licence est libre avec baccalauréat ou diplôme équivalent. Aucune limite d'accueil n'est imposée. Les effectifs sont importants : 1864 en 2013, 2104 en 2014, 2255 en 2015. Au niveau de la L1, les effectifs étaient : 1067 en 2013, 1202 en 2014, 1266 en 2015. En L2, les effectifs sont réduits de moitié, pour atteindre entre 341 et 412 étudiants en L3. Ainsi les effectifs d'inscrits en L3 représentent entre 31,9 et 32,5% des effectifs d'inscrits de L1. Face à cette division par trois des effectifs en cours de formation, l'équipe souhaite renforcer l'information des lycéens et des étudiants en provenance d'autres filières avant leur entrée dans la licence afin d'éviter le fort taux de réorientation observé à la fin de la première année.

L'aide à la réussite est présente :

- deux journées de rentrée visant à faciliter l'intégration des étudiants de première année sont organisées ;
- le tutorat est mis en place dans certaines UE pour limiter le décrochage ;
- l'association d'étudiants PSYCH'AID constitue un relais important entre le corps enseignant et les étudiants pour évoquer les problèmes éventuels, et favoriser le contact avec les étudiants de master.

Les passerelles sont multiples et bien organisées ; le système des options fléchées de première année (2 UE hors discipline obligatoires) permet notamment la réorientation vers les disciplines choisies au sein des licences de différentes composantes : Sciences de l'éducation, Sciences sanitaires et sociales, Sciences et humanités.

Entre l'ensemble des filières, des procédures simplifiées de passerelles ont été élaborées par la Commission pédagogique.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La place du numérique est importante et bien organisée. L'enseignement en présentiel est doublé d'une version numérique sur la plateforme numérique Ametice pour la majorité des UE. La réunion de rentrée en première année de licence propose une familiarisation avec le bureau virtuel (ENT) et ses outils numériques dont Ametice. Une permanence des responsables du diplôme et des responsables d'année offre une assistance à l'utilisation de ces outils.

Le Service de formation à distance (SFAD) gère l'ensemble des UE de première et deuxième années qui est proposé en enseignement à distance. Ce service propose des forums et des exercices en ligne en plus des supports de cours et documents complémentaires. Les enseignements de troisième année de licence nécessitent le présentiel.

Le numérique est également utilisé comme support pour les étudiants suivant le cursus en présentiel et dans ce contexte, il constitue un bon outil d'aide à la réussite. Les étudiants sont familiarisés à un certain nombre d'outils numériques (logiciels de traitement statistiques, tableurs excel). Par ailleurs, tous les étudiants de la formation peuvent être contactés via la plateforme numérique, ce qui facilite les échanges avec le corps enseignant. Les étudiants sont bien formés à l'utilisation des outils numériques, dès leur entrée à l'université, notamment l'espace numérique de travail (ENT). On peut noter que les enseignants font un usage très variable de ces outils et n'investissent pas beaucoup les formations à la pédagogie numérique qui leur sont proposées.

Les aménagements sont multiples et adaptés :

- Les étudiants ne pouvant se rendre à tous les cours peuvent bénéficier d'une inscription au SFAD pour une seule UE du cursus en licence 1^{ère} et 2nde années ;
- Un régime dérogatoire d'accès au contrôle terminal est facilement accordé aux étudiants en situation de handicap, salariés ou ayant charge de famille ;
- Un régime spécial d'études (RSE) permet de déroger aux règles de limitation du nombre d'inscriptions consécutives, d'être prioritaire dans le choix de groupe de TD, et d'autoriser des dispenses d'assiduité ;
- le Bureau de l'insertion des étudiants en situation de handicap (BIESH) permet les aménagements adaptés.

<p>La licence gère également les demandes de validation d'acquis professionnels (VAP) par la commission pédagogique (diplômes français et internationaux), les validations d'acquis de l'expérience (VAE) et les validations d'études supérieures (VES).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation sont variées et évoluent au cours de la licence : contrôle terminal sur table pour la plupart, contrôle continu, rapport écrit, rédaction de dossiers. Les règles de délivrance des crédits ECTS sont explicitées. Les jurys d'examens sont clairement présentés.</p> <p>En première et deuxième années : QCM, questions de cours à rédiger, ou exercices, dossiers à élaborer en groupe.</p> <p>En 3^{ème} année : questions de synthèse à rédiger, exposés, ou dossiers. Le travail de groupe et les évaluations fondées sur des pratiques collectives sont favorisés. L'évaluation du stage comprend une appréciation du suivi de stage, un rapport de stage, et l'avis du référant professionnel.</p> <p>Les règles d'attribution des crédits européens et les règles de progression sont définies par les modalités de contrôle des connaissances, votées en CUFR et CFVU et rendues disponibles aux étudiants dans les plaquettes d'enseignement.</p> <p>La constitution et les modalités de réunion des jurys d'examen sont fixées par l'établissement. Ce jury, qui comprend des membres de l'équipe pédagogique, se réunit en fin de semestre et en fin d'année.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le cadre général des compétences enseignées s'inscrit dans le référentiel national par diplôme de licence.</p> <p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences ou de livret étudiant dont l'objectif spécifique serait de suivre l'acquisition des compétences. Celles-ci sont évaluées au travers de la validation d'UE spécifiques.</p> <p>La formation précise en détail l'ensemble des compétences transversales et spécifiques à la psychologie acquises au long du diplôme. Celles-ci sont complètes et reflètent l'ensemble des compétences attendues dans le cadre d'une licence de psychologie. Le supplément au diplôme expose clairement les exigences du programme ainsi que le détail des UE de chaque année.</p> <p>La licence est organisée de façon à favoriser l'acquisition de compétences transversales : méthode de travail universitaire, prise de notes, résumé, exposé, rédaction de monographies, recherche documentaire, synthèse, maîtrise de l'outil informatique validée par le passage d'une certification informatique et internet (C2I), et apprentissage de l'anglais.</p> <p>L'ensemble de ces compétences est bien décrit dans la fiche RNCP.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est adapté.</p> <p>L'Observatoire de la vie étudiante mis en place par la composante ALLSH assure le suivi des diplômés.</p> <p>Selon ce suivi, parmi les répondants à l'enquête, 18% des diplômés ne poursuivent pas leurs études, tandis qu'entre 57,5% et 60% les poursuivent au sein même de l'Université d'Aix-Marseille qui offre 8 spécialités de master dans le domaine de la psychologie.</p> <p>11,3% des étudiants reprennent un cursus en licence dans une autre discipline, ce qui renvoie à la nécessité de proposer une meilleure communication en amont concernant les modalités de sélection à l'entrée en master <i>Psychologie</i> et les débouchés professionnels.</p> <p>Il serait ainsi important de réfléchir à une meilleure orientation des étudiants dès la première année, du fait notamment de la sélectivité des masters de la mention.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La licence <i>Psychologie</i> doit se doter d'un conseil de perfectionnement pour la maquette suivante, conformément à la lettre de cadrage de l'établissement. Cependant, des procédures d'autoévaluation sont actuellement en place et assurent un processus efficaces de pilotage de formation.</p> <p>Le suivi de la formation est assuré par les responsables et par le conseil de pôle <i>Psychologie</i> et <i>Sciences de l'éducation</i> qui comprend 32 membres, des enseignants-chercheurs et chercheurs, personnels IATSS, 8 représentants étudiants élus, et 2 membres extérieurs à l'université (un représentant du Syndicat national des psychologues et un représentant de la municipalité d'Aix-en-Provence).</p> <p>La licence participe aux procédures d'évaluation des enseignements mises en place par l'Observatoire de la vie étudiante qui permettent de choisir entre 2 et 4 UE par année de licence pour qu'elles soient évaluées par questionnaire. Les résultats de ces évaluations sont transmis uniquement au responsable de l'UE; les résultats de l'évaluation de la mention de licence sont transmis au responsable de mention, au correspondant évaluation de la filière et aux coordonnateurs évaluation de l'UFR. Les responsables d'année assurent une fonction de référent auprès de l'OVE, organisent 2 réunions à chaque semestre afin d'engager des ajustements des enseignements si nécessaire.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Licence bien organisée.
- Offre d'enseignements riche et diversifiée.
- Place de la recherche importante et moyens également importants mis à disposition des étudiants, qui offrent un environnement de formation que d'autres universités ne peuvent pas proposer.
- Bonne préparation des étudiants à une poursuite d'études.
- Offre d'enseignement visant à la fois des savoir-faire transversaux et des connaissances spécifiques.

Points faibles :

- Effectifs entre la première et la troisième année réduits à un tiers du nombre initial.
- Faible taux d'étudiants étrangers.
- Suivi des étudiants qui quittent l'université d'Aix-Marseille non assuré.
- Autoévaluation de la formation à améliorer, notamment par une prise en compte plus efficace des expériences des étudiants.

Avis global et recommandations :

La licence *Psychologie* est bien organisée, propose une formation robuste dans un environnement scientifique très riche, soutenu par une équipe pédagogique de qualité qui assure une coordination à la fois avec le terrain professionnel et avec le milieu de la recherche.

Le dossier fait état d'un taux d'encadrement d'un enseignant chercheur titulaire pour 43 étudiants en présentiel et 244 en formation à distance et signale des difficultés à cet égard. Le maintien de l'entrée libre en première année de licence pourrait être un point de discussion, compte tenu de ces difficultés et de la réduction à un tiers des effectifs initiaux entre la première et la troisième année. Compte tenu de la sélectivité de l'entrée en master *Psychologie*, il serait aussi judicieux de penser à une manière d'orienter les étudiants dès la première année, voire en amont de l'inscription en licence.

Comme indiqué dans le dossier, les plaquettes de cours en anglais seraient un premier pas vers l'ouverture de la formation à un public international.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

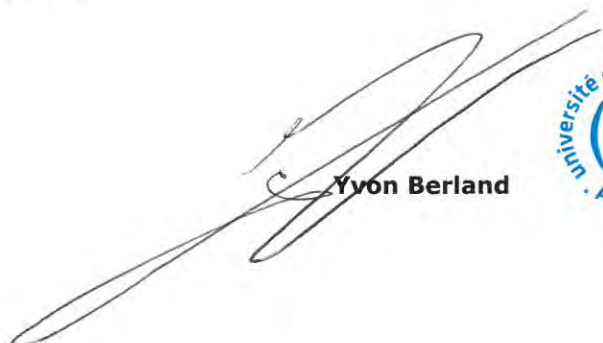
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

